

# Gestion des salariés : je fais un point sur la réglementation

## Objectifs de la formation

Développer les connaissances réglementaires de base pour l'accueil et la gestion de salariés.

## Contenu

Appréhender les obligations de l'employeur lors de l'embauche et savoir réaliser ses déclarations

Identifier les documents essentiels de réglementation sociale

Savoir faire sa déclaration préalable à l'embauche et identifier les types de contrat adapté à la situation

La Déclaration Sociale Nominative

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

### Tarifs

Non adhérent 175€

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations ont un coût de 175€/jour.

Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par l

### Plus de renseignements

Lost Allison

alost@adear13.com

ADEAR 13 Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

**Taux de satisfaction** : %



**Modalités d'accès** :

## Dates, lieux et intervenants

**04 déc 2017**

Bouches-du-Rhône

09:00 - 17:00 (7hrs)

13 A définir

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

J-L Campodonico, conseiller entreprises MSA.